



SciencesPo.

COMMUNIQUE DU PRESIDENT DE LA FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES

Le mandat du président de l'OFCE s'achève le 31 décembre 2013. Afin de pourvoir à son remplacement, le président de la Fondation nationale des sciences politiques, après en avoir informé le cabinet du Premier ministre, procédera de la façon suivante.

La convention entre le Gouvernement et la Fondation prévoit que le président de l'OFCE est nommé par le président de la Fondation après accord du Premier ministre.

Un comité de cinq ou six personnalités, indépendantes de l'OFCE et de la Fondation, d'une autorité reconnue en matière économique, et composé par son président, examinera les candidatures qui seront adressées, entre le 20 janvier et le 15 février 2014, au président de la FNSP.

Ce comité présidé et composé par M. Jean Pisani-Ferry, Commissaire général à la stratégie et à la prospective, procédera à l'examen des candidatures à partir du 15 février 2014. Il aura auparavant, avant le 20 janvier, défini le profil de l'emploi et ses conditions d'exercice. Il fera part, à l'issue de l'examen des candidatures auquel il aura procédé, au président de la FNSP du nom de la personnalité qu'il aura retenue.

Le président de la FNSP, après en avoir informé le conseil de l'OFCE, pourra alors proposer cette nomination au Premier ministre. Celle-ci devrait intervenir à la fin du mois de mars 2014.

Cette procédure ouverte permettra de désigner la personnalité la plus apte à conduire un organisme dont l'excellence et l'importance est reconnue par tous. Cette personnalité devra être le digne successeur des trois présidents qui ont dirigé l'OFCE depuis sa création, Jean-Marcel Jeanneney, Jean-Paul Fitoussi et Philippe Weil.

Jean-Claude Casanova
Président de la FNSP

19 décembre 2013